



## Communiqué de presse

Montpellier, le 11 juin 2024

Le présent contrôle s'inscrit dans le cadre d'une enquête menée par la chambre régionale des comptes Occitanie sur les clubs de rugby professionnels de la région. Les contrôles menés portent notamment sur les relations entre l'association et la société sportive, le modèle économique du secteur professionnel et le soutien apporté par les collectivités locales. La publication des rapports sur chacun des clubs interviendra à compter de juin 2024 et se poursuivra jusqu'à l'automne 2024, sur le site de la CRC Occitanie. À l'issue de ces publications sur chacun des clubs, une synthèse thématique sera publiée par la chambre.

Dans le cadre d'une enquête régionale relative à la gestion des clubs professionnels de rugby d'Occitanie, la chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé, pour les exercices 2018 à 2022, les comptes et la gestion de l'USAP, club de rugby à XV de Perpignan. Trois structures sont concernées : l'USAP association, qui est en charge de l'école de rugby, des équipes de jeunes jusqu'à 18 ans, de l'équipe Espoirs ainsi que du centre de formation, l'USAP Formation, qui s'occupe de la formation scolaire, universitaire et professionnelle des jeunes du centre de formation, et la société sportive professionnelle SASP USAP qui gère le secteur professionnel du club. Par commodité rédactionnelle, la chambre a dénommé « groupement sportif USAP » le regroupement, sans personnalité morale, de ces trois organismes.

### ***Un club fort de son identité, de sa politique de formation et du soutien important et croissant des collectivités locales***

Le club est riche de son histoire, de son palmarès, de son assise territoriale et de l'engouement populaire qu'il suscite (le taux de remplissage de son stade est de 87% en 2022/2023). Il évolue en TOP 14 actuellement. Le club a fait une priorité de la formation sportive mais aussi scolaire et universitaire, en y allouant des moyens non négligeables (9 % des charges agrégées du groupement sportif). Il a obtenu des résultats significatifs, son centre de formation étant classé par la Ligue Nationale de Rugby parmi les premiers au plan national (5<sup>ème</sup> centre de TOP14 en 2021-2022).

Le groupement sportif USAP bénéficie d'un soutien important et croissant des collectivités locales qui a représenté 2 M€ en moyenne par an, soit 14 % de ses recettes agrégées. La commune de Perpignan est le premier financeur public, apportant 72% des concours attribués, sous forme de subventions et prestations de services, sans compter la mise à disposition du stade et du parc des sports à des conditions très favorables. S'agissant de fonds publics,

l'utilisation des subventions gagnerait à être davantage précisée. Les conventions de mise à disposition d'équipements publics, quant à elles, apparaissent lacunaires et imprécises.

***Des défis à relever : un équilibre d'exploitation à viser et des infrastructures à rénover***

La SASP enregistre chaque année en moyenne des pertes nettes de l'ordre de 1,2 M€, imputables à l'inflation salariale des joueurs qui affecte le rugby professionnel dans son ensemble. L'actionnaire principal a dû les couvrir par des augmentations de capital. La SASP dispose pourtant de marges de manœuvres pour mieux maîtriser ses coûts et optimiser ses recettes. La mise en place d'une gestion des achats plus performante constitue l'une des pistes. Pour accroître ses recettes, le groupement sportif doit également disposer d'infrastructures rénovées et regroupées, lui permettant d'optimiser leur exploitation. Les difficultés à choisir le lieu d'implantation du futur centre de formation et d'entraînement ont pu retarder la mise en œuvre du projet stratégique du club. Les décisions d'investissement récemment prises devraient lui permettre de réduire l'écart avec les autres clubs de l'élite, dans un contexte très concurrentiel.

-----

N'hésitez pas à partager dans vos articles sur le web et sur les réseaux sociaux, le lien vers notre rapport ([cliquez ici](#)), ou vers notre site internet ([cliquez ici](#)), où il se trouve en libre téléchargement.



**Contacts presse : [occitanie-communication@crtc.ccomptes.fr](mailto:occitanie-communication@crtc.ccomptes.fr)**

**T +33 4 34 22 73 00**

Eric Morel [eric.morel@crtc.ccomptes.fr](mailto:eric.morel@crtc.ccomptes.fr)

Caroline Froelig [caroline.froelig@crtc.ccomptes.fr](mailto:caroline.froelig@crtc.ccomptes.fr)

Ferdaos Fassih [ferdaos.fassih@crtc.ccomptes.fr](mailto:ferdaos.fassih@crtc.ccomptes.fr)

CRC Occitanie

500, avenue des Etats du Languedoc – CS 70755

34064 Montpellier cedex 2

[Site internet](#)

